

Observatoire de la formation

27^e promotion de premiers surveillants pénitentiaires

À retenir

- 170 stagiaires entrés en formation le 2 avril 2019 pour une durée de 13 semaines
- 166 répondants, soit un taux de retour de 98%
- 26% de femmes et 74% d'hommes
- 38,9 ans de moyenne d'âge
- 75% des premiers surveillants sont au moins titulaires du baccalauréat.
- Paris est la première DISP d'origine et d'affectation des agents.
- Leur première motivation est salariale, et leur première perspective professionnelle est de passer l'examen de major.

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions

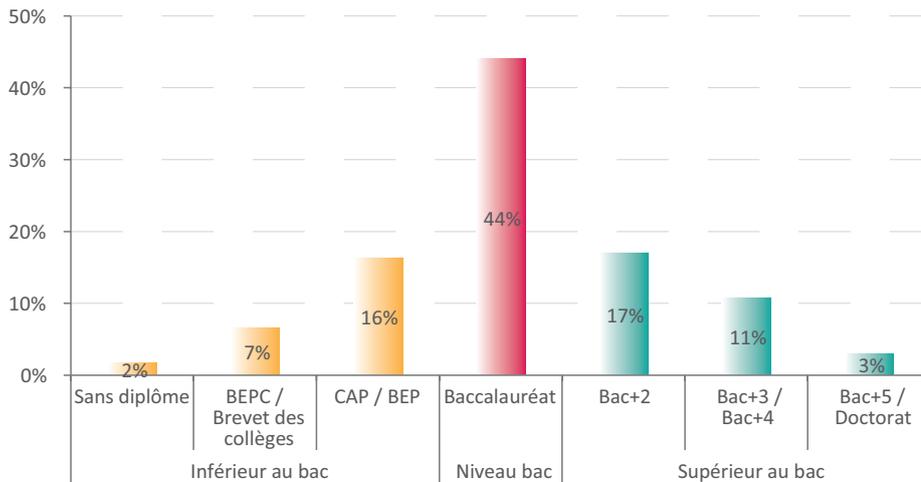


La 27^e promotion de premiers surveillants est constituée de 74% d'hommes et 26% de femmes. Les stagiaires sont âgés de 38,9 ans en moyenne. Cet âge moyen est identique chez les hommes et chez les femmes.

La répartition par genre et par catégorie d'âge permet de constater que chez les hommes, les 30-34 ans sont les plus représentés, tandis que les femmes de 40 à 44 ans sont les plus nombreuses. Pour ces deux publics, la tranche d'âge la moins dense est celle des moins de 30 ans, avec seulement 4% des hommes et 7% des femmes.

Par ailleurs, 75% des répondants sont en couple : 40% sont mariés, 18% en union libre et 17% pacés. Cette proportion est un peu moins élevée que dans la promotion précédente, qui comptait 80% de personnes en couple. Les célibataires sont plus nombreux que dans la 26^e promotion (17% contre 11%). Enfin, sur les 166 répondants, 98 ont des enfants, soit 59% de la promotion (2,1 enfants en moyenne).

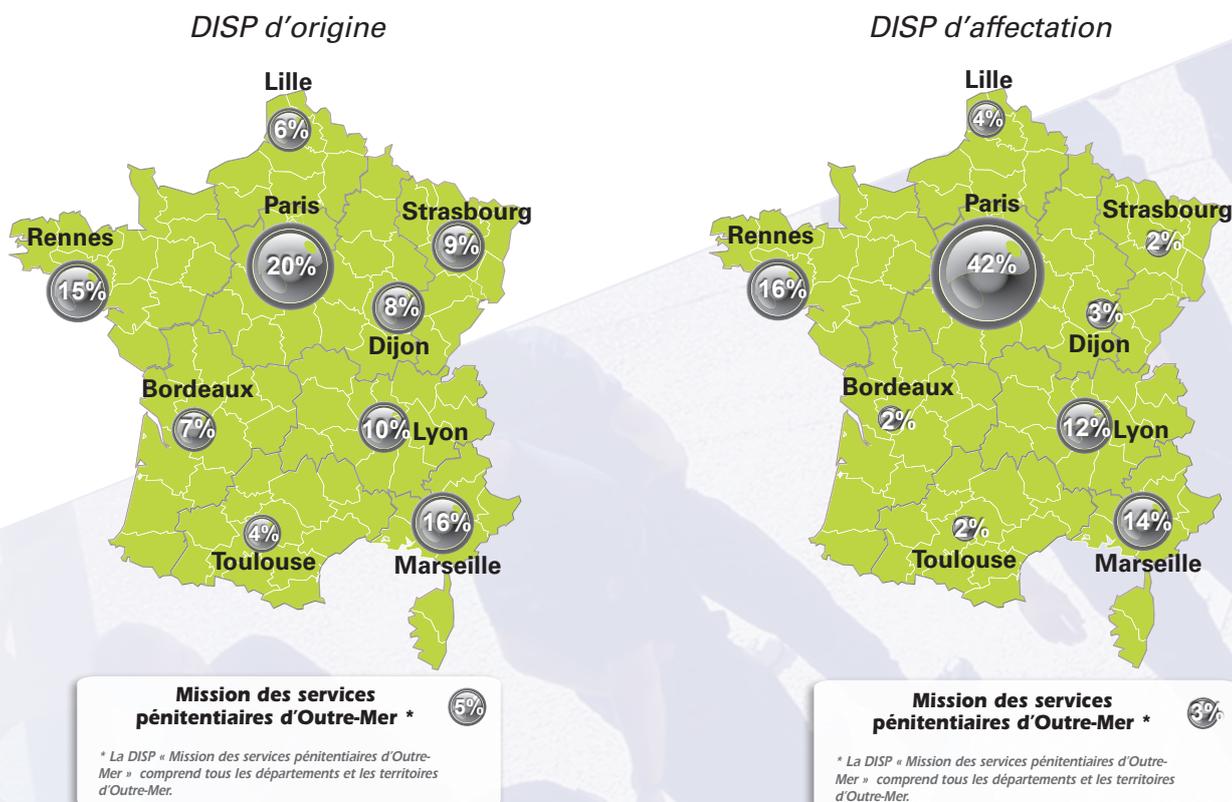
Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Au sein de cette promotion, 75% des stagiaires ont le baccalauréat. C'est légèrement inférieur à ce que l'on relevait au sein des promotions précédentes. 44% des premiers surveillants n'ont validé que ce diplôme, et 31% sont diplômés du supérieur.

Le niveau des stagiaires est très dépendant du genre : les femmes sont beaucoup plus diplômées que les hommes. En effet, 90% d'entre elles sont titulaires du baccalauréat, contre 70% chez les hommes. Par ailleurs, elles sont 38% à être diplômées du supérieur, à la différence des hommes qui le sont à hauteur de 30%.

Graphique 3 : Répartition par DISP d'origine et d'affectation – Proportions



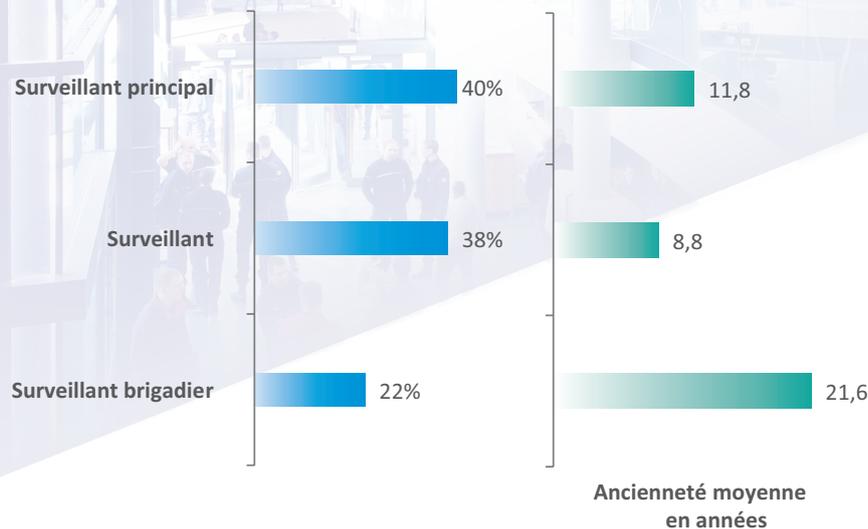
La première DISP d'origine des premiers surveillants est Paris (20%). Les deux autres principales provenances sont Marseille (16%) et Rennes (15%). Au total, 58% des agents proviennent ainsi des DISP du nord de la France. À l'issue de la formation, les premiers surveillants seront affectés en grande majorité sur la DISP de Paris (42%). L'analyse détaillée des origines et des affectations indique que la plupart des stagiaires (61%) vont revenir dans leur DISP d'origine. Les

DISP dans lesquelles les agents ont le plus de chances de retourner lors de leur affectation sont celles de Paris (94% des agents originaires de cette DISP s'y verront affectés), Lyon (75%), Marseille et Rennes (70% chacune). D'autres DISP sont en revanche peu propices au retour de leurs agents : il s'agit des DISP de Strasbourg, Bordeaux, Dijon et Toulouse (entre 20% et 29%).

Expériences et perspectives professionnelles

Les agents ont intégré la formation par le biais du concours interne (91%) ou via la liste d'aptitude (9%).

Graphique 4 : Dernier grade – Proportions



Avant d'intégrer la formation, 40% des stagiaires exerçaient en tant que surveillant principal, 38% en tant que surveillant, et, dans une moindre mesure, 22% en tant que surveillant brigadier.

Les durées de ces expériences sont variables selon le grade : les anciens surveillants sont restés dans leur grade près de 9 ans, tandis que les anciens surveillants brigadiers cumulaient en moyenne 22 ans dans cette fonction.

Les grades occupés sont variables selon le genre des interrogés : si les femmes sont principalement d'anciennes surveillantes (48%), les hommes sont quant à eux davantage des ex-surveillants principaux (42%). L'ancienneté des agents est au contraire peu dépendante du genre, les hommes et les femmes ayant sensiblement le même nombre d'années d'expériences dans chacun des grades mentionnés.

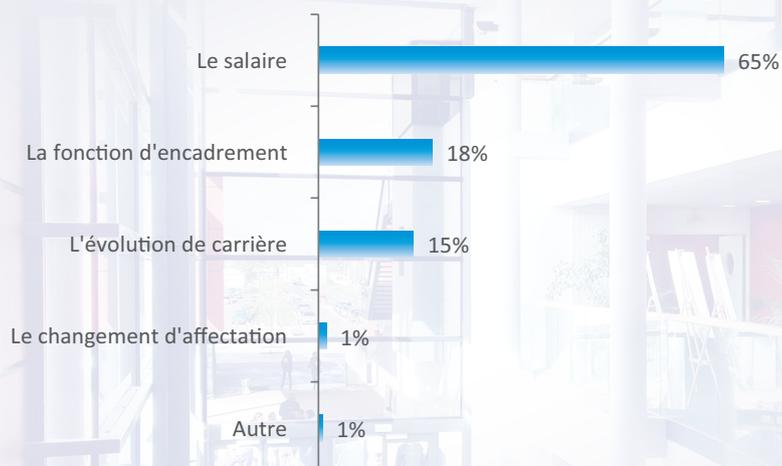
Graphique 5 : Expériences de monitorat et d'encadrement – Proportions



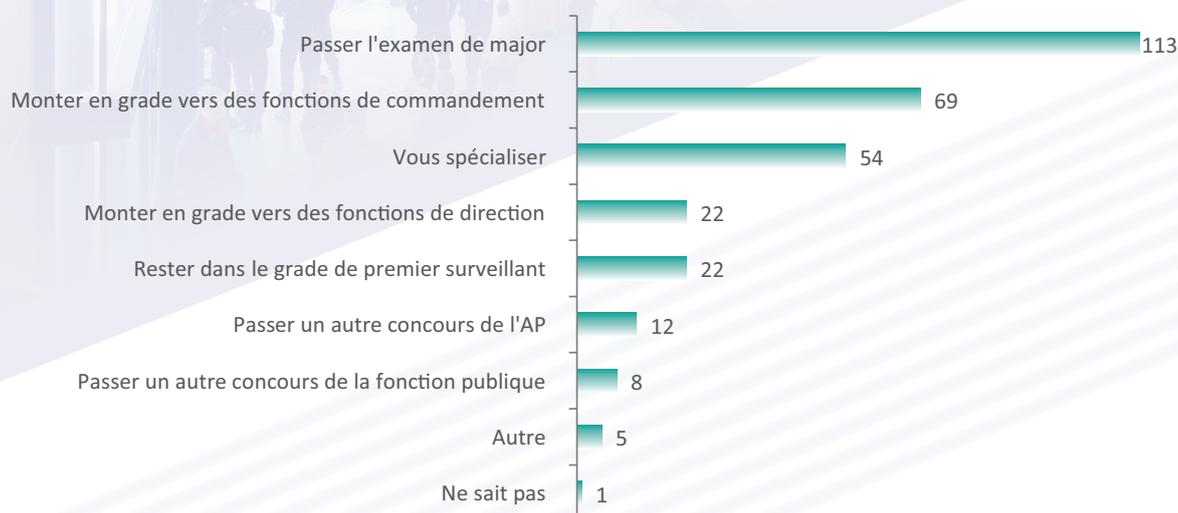
La majorité des agents a déjà eu au moins une expérience dans l'encadrement et/ou de monitorat (66%). Si la plupart ont uniquement mentionné de l'encadrement (50%), d'autres ont fait l'expérience des deux (13%) et quelques-uns ont uniquement été dans une situation de monitorat (3% seulement).

Concernant les spécialités déjà exercées par les agents, les principales font référence aux fonctions d'agent d'extraction judiciaire (9%), d'ERIS (9%) et de formateur (7%).

Les répondants ont par ailleurs mentionné avoir travaillé au sein de 2,4 établissements en moyenne, le nombre d'établissements fréquentés oscillant entre 1 et 6. L'ancienneté moyenne est de 13 ans et varie selon le dernier grade des agents : les surveillants brigadiers ont logiquement la plus grande expérience, avec 21,5 ans d'ancienneté, suivis des surveillants principaux (11,8 ans) puis des surveillants (8,8 ans).

Graphique 6 : Première motivation à devenir premier surveillant – Proportions

Les agents ont en majorité intégré la formation pour le salaire (65% des interrogés). Les autres agents ont principalement été intéressés par la fonction d'encadrement (18%) et par l'évolution de carrière (15%). Les attentes des futurs premiers surveillants concernent avant tout l'acquisition d'outils et de méthodes pour exercer au mieux leurs futures missions. Ils mentionnent notamment le greffe et le management.

Graphique 7 : Perspectives professionnelles (plusieurs réponses possibles) – Citations

À l'instar des trois dernières promotions, la première perspective professionnelle des agents est de passer l'examen de major (110 répondants, soit 69%). Ils sont par ailleurs 69 (42%) à envisager une mon-

tée en grade vers des fonctions d'encadrement, et 54 (33%) une spécialisation. À l'inverse, seulement 12 souhaitent tenter un autre concours de l'AP et 8 un autre concours de la fonction publique.

27^e promotion de premiers surveillants pénitentiaires

MAI 2019

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enaп.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr



Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire